

LETTRE D'INFO

// DOSSIER

SAAD,

ASSURER LA PÉRENNITÉ DU SERVICE PUBLIC

// COUP DE PROJECTEUR : BUDGET 2023

// ACTUALITÉS ET AGENDA

#33

AVRIL / MAI /
JUN 2023



Conforter notre attractivité, tout en étant à l'écoute de ce monde qui change

Budget 2023

Un contexte économique qui se tend

L'inflation, les coûts de l'énergie et les réformes fiscales de l'État, nous invitent à être prudents dans la conduite financière de ce budget.

Ces incertitudes viennent bousculer le paysage économique de notre territoire sans pour cela impacter notre volonté d'agir.

Une année 2023 sous le prisme de la sobriété et de la raison

Pontivy Communauté a donc fait le choix d'un budget 2023 raisonnable à l'aune d'une nouvelle ère, celle de la sobriété. Son budget de fonctionnement sera tourné vers le maintien de la qualité des services existants. Son budget d'investissement s'orientera vers des projets qui apporteront des services à la population. L'ensemble, dans une démarche vertueuse de sobriété et de transition énergétique, au travers de la mise en œuvre de son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). 2023 sera également l'année phare de mise en route du Centre Intercommunal d'Action Sociale.



Pontivy Communauté
a donc fait le choix d'un
budget 2023 raisonnable à
l'aune d'une nouvelle ère,
celle de la sobriété.



Bonne lecture à toutes et à tous.

Bernard LE BRETON
Président de Pontivy Communauté



Restez connectés !



Bréhan • Crédin • Cléguérec • Gueltas • Guern • Kerfourn • Kergrist • Le Sourn • Malguénac • Neulliac • Noyal-Pontivy • Pleugriffet • Pontivy • Radenac • Réguiny • Rohan • Saint-Aignan • Saint-Connec • Saint-Gérard-Croixanvec • Saint-Gonnery • Saint-Thuriau • Sainte-Brigitte • Séglien • Silfiac •

Ce magazine a été édité par Pontivy Communauté. 1 place Ernest Jan 56300 Pontivy
Tél : 02 97 25 01 70. Site web : pontivy-communaute.bzh
Directeur de publication : Bernard Le Breton
Rédacteur : Service communication, services Pontivy Communauté
Crédits photos: Pontivy Communauté, Stock Images
Couverture : SAAD, Stock Images
Impression : Imprimerie Poisneuf, Josselin - Distribution : La Poste - 23 629 exemplaires
Vous ne recevez pas le magazine ? Contactez l'accueil au 02 97 25 01 70



Le Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Pontivy Communauté

Le Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) du CIAS de Pontivy Communauté a ouvert le 1^{er} avril 2023. Il naît de la fusion des SAAD publics du territoire, auparavant gérés par les CCAS de Pontivy, Noyal-Pontivy, Rohan et Kerfourn ainsi que par le SADI du secteur de Cléguérec. Ce regroupement a pour objectif d'assurer la pérennité de ce service public, indispensable au maintien à domicile de nos aînés et des personnes en situation de handicap, et ce sur l'ensemble du territoire du CIAS de Pontivy Communauté, à l'exception de Saint-Connec, d'ores et déjà desservi par le CIAS de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

De manière générale, la population souhaite rester vivre à domicile le plus longtemps possible, malgré les difficultés du vieillissement ou les handicaps vécus. C'est pour répondre aux spécificités de ces situations de vie que ce service a été créé. La volonté des élus, de la direction et de l'équipe du service est de proposer des prestations qui permettent de favoriser une qualité de vie et un bien-être à domicile pour ceux qui en expriment le besoin.

Notre engagement va au-delà des missions traditionnelles d'aide-ménagère. Grâce à des professionnels qualifiés (auxiliaire de vie sociale, assistant de vie aux familles) ou expérimentés, le service propose une aide et un accompagnement dans les actes de vie indispensables

tels que les levers ou couchers, la préparation et la prise de repas, la toilette simple, ainsi qu'un accompagnement social. Au travers de cette prise en charge, le développement de liens sociaux et intergénérationnels répond également à notre ambition de lutter contre l'isolement et le sentiment de solitude.

Pour vous proposer un service de qualité et garantir un bien-être au travail des agents, nous valorisons l'accès à la formation, au retour sur expérience ou encore au binôme. Ces pratiques permettent de promouvoir la bienveillance et de vous proposer un projet d'intervention personnalisé qui répond à vos besoins individuels.

Ce qu'il faut retenir

Jusqu'au premier trimestre 2023, les CCAS de Rohan, Kerfourn, Pontivy, Noyal-Pontivy ainsi que le SAD1 du canton de Cléguérec étaient gestionnaires des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du territoire.

Par délibération du 6 décembre 2022, le conseil communautaire de Pontivy Communauté a décidé de transférer, à partir du 1^{er} avril 2023, la compétence de gestion du SAAD au CIAS de l'intercommunalité.

Désormais, si vous souhaitez bénéficier des prestations du SAAD public compétent sur l'intercommunalité, vous devez vous adresser au SAAD du CIAS de Pontivy Communauté :

Numéro de téléphone unique : 02 97 07 19 89



Mail : accueil.saad@pontivy-communaute.bzh / Site internet : www.pontivy-communaute.bzh

Quelles sont les missions du SAAD ?

Le SAAD propose différentes prestations visant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap qui rencontrent des difficultés pour réaliser des actes de la vie quotidienne :



Préparation des repas



Aide à la toilette simple, au change, à l'habillage et au déshabillage



L'entretien des pièces de vie



L'accomplissement de démarches administratives



La mobilité à l'intérieur du domicile et à l'extérieur (courses, accompagnement à des rendez-vous...)



Le maintien du lien social pour lutter contre l'isolement et la solitude

Les agents peuvent intervenir à domicile **de 7h30 à 20h00, y compris les week-ends et jours fériés** pour les personnes les moins autonomes.

Attention

Seule la gestion du SAAD est transférée au CIAS de Pontivy Communauté.

Les services de portage de repas et de téléassistance restent assurés par les CCAS des communes.



Quels sont les horaires d'accueil du service administratif ?

- L'accueil téléphonique est assuré **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h** au numéro de téléphone unique : 02 97 07 19 89.
- L'accueil physique s'effectue dans les différentes antennes du SAAD du CIAS de Pontivy Communauté du lundi au vendredi :
 - **sans rendez-vous le matin de 9h à 12h**
 - **avec rendez-vous l'après-midi de 14h à 17h**



Quels sont les tarifs du SAAD ?

Le tarif à taux plein d'une heure d'intervention du SAAD est de **27,75 €**. Ce tarif s'applique aux personnes qui ne disposent pas de prise en charge par des organismes financeurs.

Dans le cas où l'agent doit se déplacer avec son véhicule pendant l'intervention (courses, accompagnement à des rdv...), **une indemnité kilométrique de 0,45 € / km est facturée à l'usager**. Les dépenses engagées au cours de l'année par l'usager, au titre de l'intervention du SAAD, permettent d'obtenir **un crédit d'impôt de 50 %**.

Quel territoire recouvre le SAAD ?

Le SAAD propose ses prestations **sur l'ensemble du territoire du CIAS de Pontivy Communauté**, à l'exception de la commune de Saint-Connec, déjà couverte par le SAAD du CIAS de Loudéac Communauté.

Les habitants des communes de **Pleugriffet, Réguiny, Radenac, Le Sourn, Saint-Gonnery et Guern**, jusqu'alors non couvertes par un SAAD public, pourront désormais faire appel au SAAD intercommunal pour les accompagner.

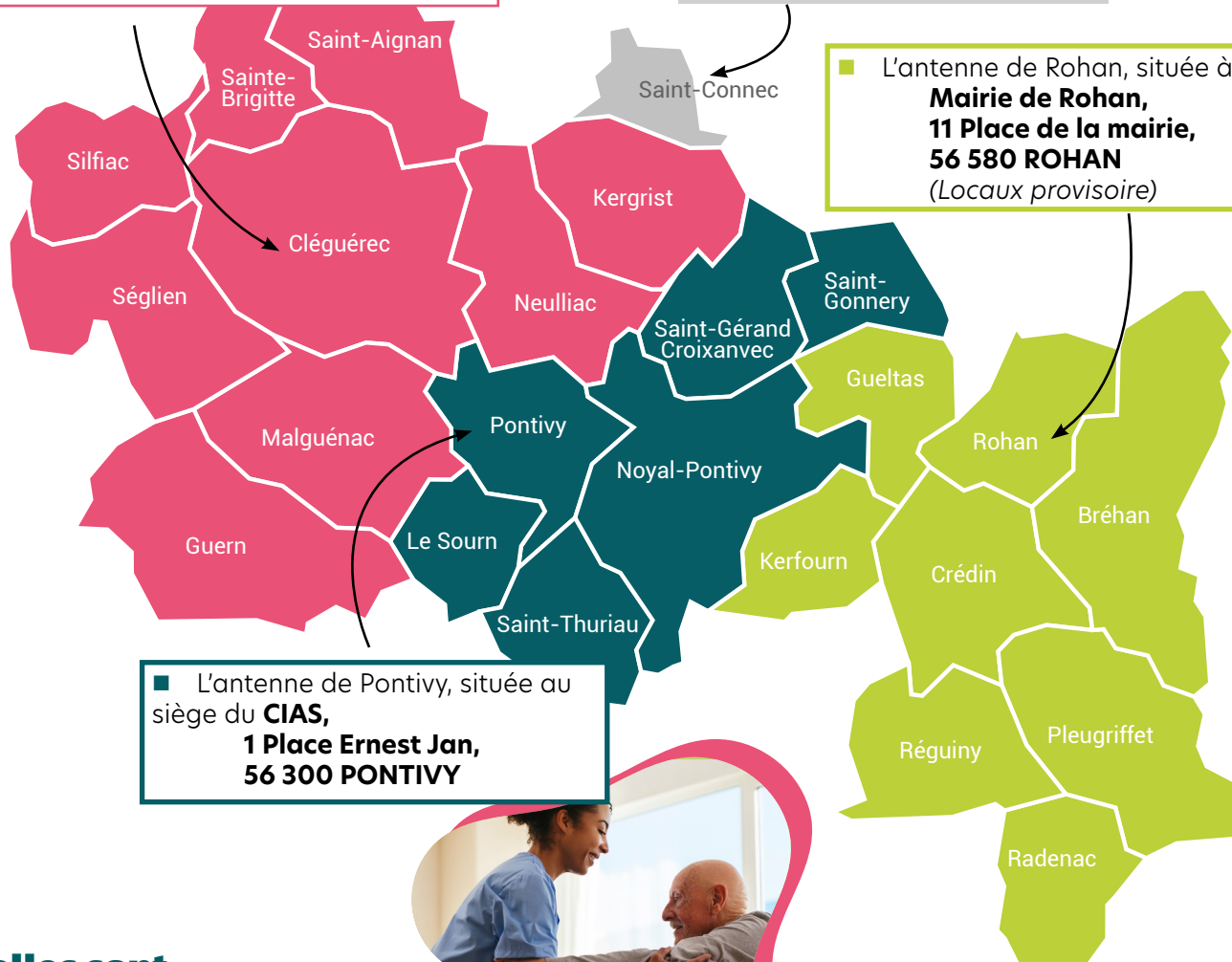
Quelles sont les antennes administratives du SAAD ?

Afin de maintenir la proximité entre les habitants et le service, le SAAD dispose de 3 sites physiques :

■ L'antenne de Cléguérec, située au **Centre de santé, 3 Impasse Jacqueline et Pierre Le Clairche, 56 480 CLEGUEREC**

SAAD CIAS Loudéac Communauté
Rue de la chesnaie
22600 LOUDÉAC
Tél : 02 96 66 09 06

■ L'antenne de Rohan, située à la **Mairie de Rohan, 11 Place de la mairie, 56 580 ROHAN (Locaux provisoire)**



Quelles sont les aides financières ?

Certains organismes financent partiellement ou totalement l'intervention du SAAD en fonction de l'autonomie et des ressources de l'utilisateur :

- **Le Conseil Départemental** en versant selon les cas : l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou l'aide-ménagère/aide sociale (AMPA ou AMPH)
- **Les caisses de retraite**
- **Les mutuelles**
- **Certaines associations** telles que la Ligue contre le cancer

Quelles sont les valeurs du service ?

Proximité
Relation de confiance
Service adapté
Bienveillance et bientraitance
Écoute
Coordination avec les autres professionnels

Plus d'infos :
www.pontivy-communaute.bzh

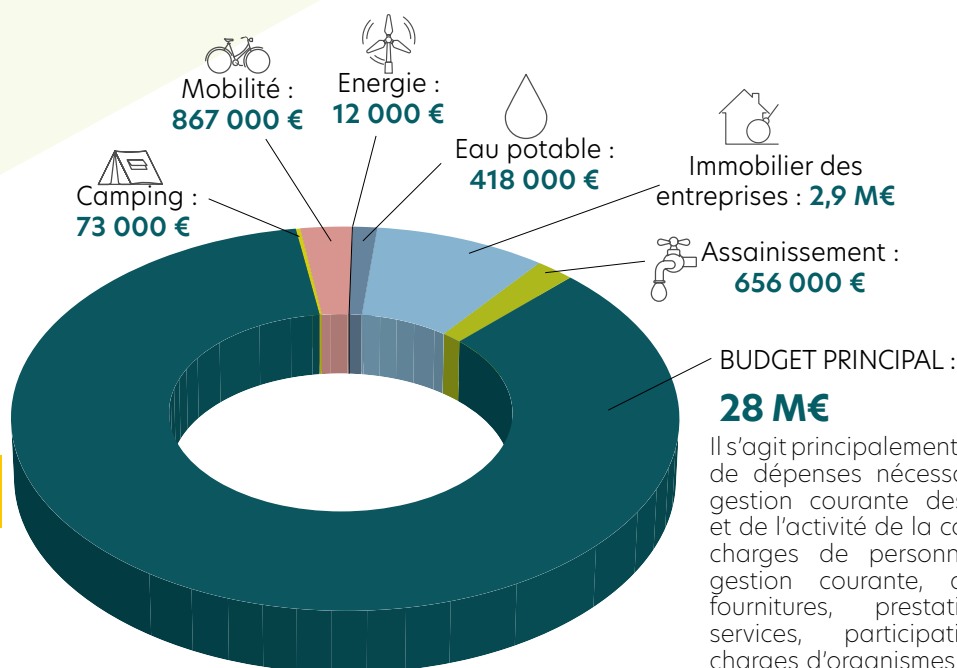


Les élus intercommunaux se sont réunis le mardi 28 mars pour voter le budget de la collectivité. Voici quelques chiffres clés.

INSCRIPTIONS BUDGETAIRES 2023

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.



Focus Fiscalité

Un statu quo sur les impôts locaux :

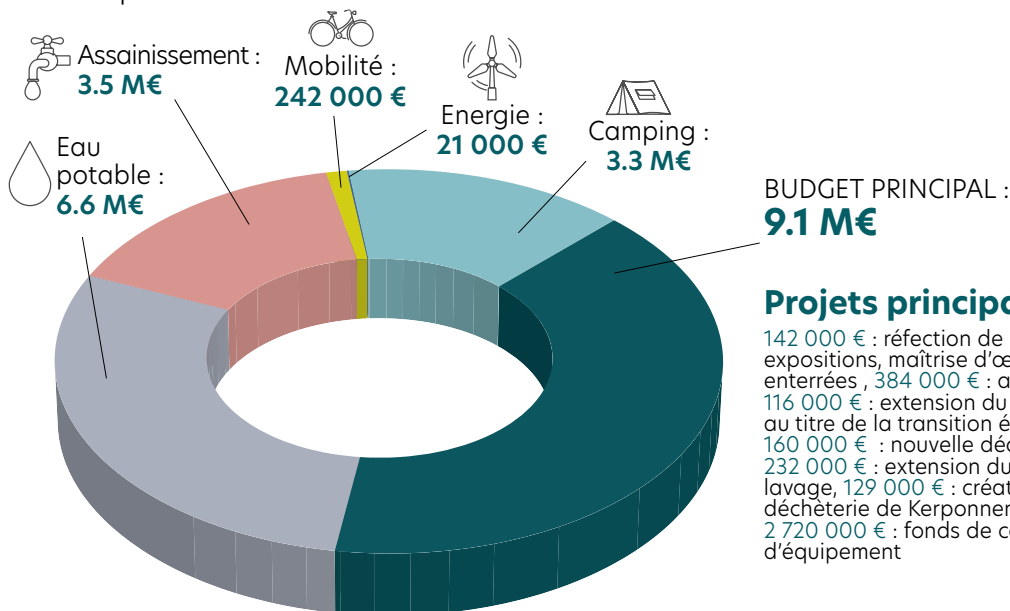
- Taxe d'habitation résidences secondaires : **8.74%**
- Cotisation Foncière des Entreprises : **20.98%**
- Foncier bâti : **0%**
- Foncier non Bâti : **2.11%**
- TEOM : **7,75 %**

Récapitulatif de la répartition du budget par axes du Projet de Territoire

- Axe 1 : Une communauté dynamique qui mise sur ses valeurs d'accueil et de solidarité : **9,12 M€**
- Axe 2 : Un territoire connecté, au développement harmonieux, alliant ruralité et accessibilité : **2,35 M€**
- Axe 3 : Une communauté fortement engagée dans la protection de l'environnement et de son cadre de vie : **24,23 M€**
- Axe 4 : Un territoire qui mobilise ses potentiels pour une économie en transition : **4,46 M€**
- Axe 5 : Une communauté qui coopère pour le rayonnement du territoire : **2,87 M€**

INVESTISSEMENT

Il s'agit ici de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructure, d'acquisition de titres de participation ou d'autres titres immobilisés, du remboursement en capital des emprunts...



Projets principaux d'investissement

142 000 € : réfection de la salle 2 de la hall Safire, Parc des expositions, maîtrise d'œuvre, 1 121 000 € : programme des colonnes enterrées, 384 000 € : acquisition de véhicules d'ordures ménagères, 116 000 € : extension du Pôle Petite Enfance de Pontivy, 231 000 € : au titre de la transition énergétique, 213 000 € : siège administratif, 160 000 € : nouvelle déchetterie de Cléguerec, maîtrise d'œuvre, 232 000 € : extension du Centre Technique Intercommunal et l'aire de lavage, 129 000 € : création d'une aire de stockage des déchets verts, déchetterie de Kerponner, 2 720 000 € : fonds de concours aux communes et subventions d'équipement

SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE 2023 - 2027



Signature du Contrat Local de Santé

Le 14 mars 2023, Pontivy Communauté et l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne ont signé avec leurs partenaires un Contrat Local de Santé (CLS) qui se déploiera sur 5 ans.

Le Contrat Local de Santé est « un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations »* souligne Bernard Le Breton, Président de Pontivy Communauté.

La collectivité s'est engagée aux côtés de l'ARS Bretagne en février 2020 pour l'élaboration de ce Contrat Local de Santé. Un large travail de concertation avec les acteur-ric-e-s du territoire intercommunal a donc été mené afin de déterminer des actions qui auront pour ambition de favoriser un bon état de santé des habitant-e-s.

Le Contrat Local de Santé de Pontivy Communauté se décline en cinq axes, organisés selon des objectifs stratégiques :

- 1 La santé environnementale**
Favoriser la pratique de la marche à pied et du vélo sur le territoire, agir en faveur d'une meilleure qualité de l'air intérieur
- 2 Le bien-être sur le territoire de Pontivy Communauté**
Développer, en direction de la population générale, une politique locale de prévention et de promotion de la santé mentale
- 3 L'offre de soins dont la médecine de ville**
Renforcer l'offre de soins sur le territoire en favorisant l'installation de professionnel-le-s de santé et paramédicaux, développer les conditions d'une meilleure coordination des acteur-ric-e-s du soin
- 4 Le parcours des personnes en perte d'autonomie**
Prévenir la perte d'autonomie, favoriser l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap, favoriser l'interconnaissance entre les acteur-ric-e-s dans le champ de l'autonomie
- 5 Participation citoyenne**
Favoriser l'expression citoyenne par la bonne connaissance des ressources et instances existantes



Les actions du CLS seront déployées de 2023 à 2027. Elles bénéficieront du soutien financier des signataires du contrat et pourront également être financées via des appels à projets. La coordination du CLS est assurée grâce au co-financement d'un poste d'ingénierie territoriale en santé par Pontivy Communauté et l'Agence Régionale de Santé de Bretagne.

* Ministère de la Santé et de la Prévention

Conservatoire

LES TEMPS FORTS DU TRIMESTRE

- 14 AVRIL**
Concert
«**Clarinette et orgue**»
20h / Eglise / Noyal-Pontivy
- 5 MAI**
Concert
Marion Thomas et Charles Blandin
20h / Conservatoire / Pontivy
- 6-7 MAI**
Printemps des chœurs en Morbihan
Palais des Congrès / Pontivy
- 8 MAI**
Concert
«**Requiem de Fauré**»
17h30 / Basilique ND de Joie / Pontivy
- 13 MAI**
Concert musiques actuelles
15h / Salle Kaméléon / Kergrist
- 16 MAI**
Ballet
Balanchine
18h / Cinéma Le Rex / Pontivy
- 27 MAI**
Concert
«**Sting**» par les élèves de musiques actuelles
19h / Salle des fêtes / Réguiny
- 1-2 JUIN**
Concert
«**Chorales à l'école**»
20h / Palais des Congrès / Pontivy
- 9 JUIN**
Restitution
Résidence Félix Blume
19h / Rohan
- 10 JUIN**
Danse
Soirée danses
20h / Palais des Congrès / Pontivy
- 17 JUIN**
Concert
Out Of Nola
19h / Déambulation avec les élèves
21h / Concert / Pontivy
- 27 JUIN**
Danse Documentaire
Béjart
18h / Cinéma Le Rex / Pontivy

Découvrez le programme complet de la saison culturelle 2022-2023 sur le site internet :

conservatoire.pontivy-communaute.bzh



MAI

à vélo

ÉDITION 2023
du 1 au 31 mai



Plus d'infos :
www.pontivy-communaute.bzh
02 97 25 01 70

UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO... POUR LA VIE.

CHALLENGE VÉLO **OUVERT A TOUS**

Se déplacer à vélo pour ses trajets quotidiens, que ce soit le travail, les courses, les démarches administratives... Rejoignez Pontivy Communauté sur GéoVélo

Lots à gagner

AU PROGRAMME

des ateliers vélo découverte du vélo à assistance électrique,

des ateliers de concertation vélo pour élaborer le schéma directeur vélo de Pontivy Communauté.

des ateliers d'apprentissage du vélo

Inscris-toi

